

Démarche	: Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques
Organisme	: Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) Service du patrimoine Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux Bureau de la protection des monuments historiques

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de demande de **protection au titre des monuments historiques d'immeubles ou d'objets mobiliers (orgues compris)**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/labellisation-protection-appellation/protection-d-un-immeuble-ou-d-un-objet-mobilier-au-titre-des-monuments-historiques>

<u>Public(s) éligible(s)</u> : associations, communes, départements, régions, entreprises privées, entreprises publiques locales, EPCI à fiscalité propre, établissements publics / services de l'État, organismes de recherche, particuliers

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région où se situe le bien à protéger. Vous trouverez leurs coordonnées en consultant le lien indiqué ci-dessus.

Qui est destinataire de votre demande ? Toutes les demandes de protection au titre des monuments historiques sont instruites par les services déconcentrés de l'État (Directions régionales des affaires culturelles / conservations régionales des monuments historiques). En fonction de la région de localisation du bien pour lequel vous déposez une demande de protection, le formulaire sera adressé au service correspondant.

Informations préliminaires

Pour plus d'informations sur la démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques dessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

Région de localisation du bien

Rappel : Toutes les demandes de protection au titre des monuments historiques sont instruites par les services déconcentrés de l'État (Directions régionales des affaires culturelles / conservations régionales des monuments historiques).

En fonction de la région de localisation du bien pour lequel vous déposez une demande de protection, le formulaire sera adressé au service correspondant.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Saint-Barthélemy
- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon

Avant de renseigner ce formulaire, vous êtes invités à vous rapprocher de votre DRAC.

La DRAC pourra vous conseiller pour orienter et compléter au mieux votre demande de protection au titre des monuments historiques.

Retrouvez les coordonnées de votre DRAC en bas de la page de présentation de la démarche : <https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/labellisation-protection-appellation/protection-d-un-immeuble-ou-d-un->

1. Identification du demandeur

Précision

Vous avez déjà renseigné votre identité (civilité, prénom, nom). Merci de renseigner les informations complémentaires ci-dessous.

Déposez-vous ce dossier :

Si vous déposez ce dossier pour un bénéficiaire qui vous autorise à agir en son nom : vous pouvez être par exemple le représentant d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité ; un proche d'une personne souhaitant déposer une demande ; un architecte accompagnant un client...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Pour vous
- Pour un bénéficiaire qui vous autorise à agir en son nom

Êtes-vous (ou représentez-vous) le propriétaire du bien dont vous demandez la protection au titre des monuments historiques ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Le bénéficiaire est-il :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Une personne physique
- Une personne morale

Quelle est votre fonction ?

Prénom du bénéficiaire pour qui vous effectuez la demande :

Nom du bénéficiaire pour qui vous effectuez la demande :

Le bénéficiaire a-t-il un numéro SIRET ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Précision

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant la structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant, K-bis.
Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

Quel est le nom de l'entité au nom de laquelle vous déposez la demande ?

Nom de l'association, de la collectivité...

Vos coordonnées

Pays

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Afghanistan

Afrique du Sud

Åland, îles

Albanie

Algérie

Allemagne

Andorre

Angola

Anguilla

Antarctique

Antigua-et-Barbuda

Arabie saoudite

Argentine

Arménie

Aruba

Australie

Autriche

Azerbaïdjan

Bahamas

Bahreïn

Bangladesh

Barbade

Bélarus

Belgique

Belize

Bénin

Bermudes

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Bhoutan
- Birmanie
- Bolivie
- Bonaire, Saint-Eustache et Saba
- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunéi Darussalam
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Christmas, île
- Chypre
- Cocos (Keeling), îles
- Colombie
- Comores
- Corée, République de
- Corée, République populaire démocratique de
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Curaçao
- Danemark
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Équateur
- Érythrée
- Espagne
- Estonie
- Eswatini
- États-Unis
- Éthiopie
- Fidji
- Finlande
- France
- Gabon
- Gambie
- Géorgie
- Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud
- Ghana
- Gibraltar
- Grèce
- Grenade
- Groënland
- Guadeloupe
- Guam
- Guatemala
- Guernesey
- Guinée
- Guinée Équatoriale
- Guinée-Bissau
- Guyana
- Guyane française
- Haïti
- Honduras
- Hong Kong
- Hongrie
- Île Bouvet
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Île de Man
- Îles Caïmans
- Îles Cook
- Îles Féroé
- Îles Heard-et-MacDonald
- Îles Mariannes du Nord
- Îles Marshall
- Îles Pitcairn
- Îles Turques-et-Caïques
- Îles Vierges britanniques
- Îles Vierges des États-Unis
- Îles mineures éloignées des États-Unis
- Inde
- Indonésie
- Irak
- Iran, République islamique d'
- Irlande
- Islande
- Israël
- Italie
- Jamaïque
- Japon
- Jersey
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kenya
- Kirghizistan
- Kiribati
- Kosovo
- Koweït
- Lao, République démocratique populaire
- Lesotho
- Lettonie
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Libéria
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macau
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malouines, îles (Falkland)
- Malte
- Maroc
- Martinique
- Maurice
- Mauritanie
- Mayotte
- Mexique
- Micronésie, États fédérés de
- Moldavie
- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Montserrat
- Mozambique
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigeria
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Norvège
- Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouganda
- Ouzbékistan
- Pakistan
- Palaos
- Palestine, État de
- Panama
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Polynésie française
- Porto Rico
- Portugal
- Qatar
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- République dominicaine
- République du Congo
- Réunion, île de la
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie, Fédération de
- Rwanda
- Sahara occidental
- Saint-Barthélemy
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Saint-Marin
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Saint-Martin (partie néerlandaise)
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Saint-Siège (état de la cité du Vatican)
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
- Sainte-Lucie
- Salomon, îles
- Salvador
- Samoa
- Samoa américaines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Surinam
- Svalbard et île Jan Mayen
- Syrienne, République arabe
- Tadjikistan
- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Tchéquie
- Terres australes françaises
-

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

- Thaïlande
- Timor oriental
- Togo
- Tokelau
- Tonga
- Trinité-et-Tobago
- Tunisie
- Turkménistan
- Turquie
- Tuvalu
- Ukraine
- Uruguay
- Vanuatu
- Vatican
- Vénézuela
- Viêt Nam
- Wallis et Futuna
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe

Adresse postale

Adresse postale

Numéro et voie

Code postal

Commune

Numéro de téléphone

2. Description du bien

De quel type de bien souhaitez-vous la protection (ou la révision de protection) au titre des monuments historiques ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Immeuble (immeuble seul, partie d'immeuble, ensemble d'immeubles, parc, jardin, etc.)
- Objet mobilier
- Orgue

Description détaillée de l'immeuble

Veuillez accompagner la description de l'immeuble d'éléments relatifs à son histoire et à son architecture.

Description détaillée de l'objet mobilier

Veuillez accompagner la description de l'objet mobilier, dans la mesure du possible, d'éléments relatifs à son histoire et à sa réalisation.

Description détaillée de l'orgue

Veuillez accompagner la description de l'orgue, dans la mesure du possible, d'éléments relatifs à son histoire et à sa réalisation.

Précision

Si besoin, vous pourrez également joindre un document pour compléter votre description dans le champ "Pièces complémentaires" de la partie 4. Pièces à joindre au dossier.

Localisation du bien

Département de localisation du bien

Adresse du bien

Références cadastrales (facultatif)

Exemple : Parcelle n° 23

3. Expression de la demande

Veuillez indiquer le contexte et les motivations de votre démarche de demande de protection au titre des monuments historiques

Pourquoi d'après vous faut-il protéger ce bien ? Qui êtes-vous par rapport au bien dont vous demandez la protection ? Quel est le degré d'urgence ? Etc.

4. Pièces à joindre au dossier

Photographies et documents graphiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie / document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie / document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie / document

Photographies

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Photographies

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographie

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce à joindre

Protection d'immeubles ou d'objets mobiliers au titre des monuments historiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce à joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce à joindre

Information finale

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.